



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice  
Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

---

Direction de la sécurité et de la justice DSJ  
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 03, F +41 26 305 14 08  
[www.fr.ch/dsj](http://www.fr.ch/dsj)

—  
**Réf: EJ/jma**  
**T direct: +41 26 305 14 03**  
**Courriel: [dsj@fr.ch](mailto:dsj@fr.ch)**

Aux organisations concernées

*Fribourg, le 7 mars 2011*

## **Avant-projet de loi concernant le droit privé - Consultation**

Mesdames, Messieurs,

Dans sa séance du 1<sup>er</sup> mars 2011, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de l'avant-projet de loi concernant le droit privé.

Cette loi remplacera la loi du 22 novembre 1911 d'application du code civil suisse pour le canton de Fribourg (RSF 210.1). Elle ne porte toutefois pas sur l'application des nouvelles dispositions du code civil suisse relatives à la protection de l'adulte et de l'enfant qui fait l'objet d'un projet de loi spéciale qui sera mis en consultation ultérieurement.

Vous trouverez en annexe un exemplaire de l'avant-projet de loi ainsi qu'un rapport explicatif. Les documents mis en consultation ainsi que la liste des destinataires sont également disponibles sur le site de la Chancellerie d'Etat [www.fr.ch/consultations](http://www.fr.ch/consultations).

Je vous prie d'adresser votre réponse **jusqu'au 31 mai 2011** sous forme électronique à l'adresse [dsj@fr.ch](mailto:dsj@fr.ch).

Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à cette consultation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Erwin Jutzet  
Conseiller d'Etat

### **Annexes**

—  
l'avant-projet de loi  
le rapport explicatif  
la liste des organisations consultées